

Montréal, samedi 14 mai 2011,

CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION FACIL



Cher membre de FACIL,

Cette année, l'assemblée générale annuelle aura lieu
le 28 mai 2011 à 13 h 00
au Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
salle 201

7378 rue Lajeunesse (métro Jean-Talon - coin de Castelnau/Lajeunesse)

L'année se termine pour Facil avec son Assemblée Générale qui s'adresse à tous ses membres. Nous y ferons le bilan de notre activité et discuterons des activités à venir.

- Promotion du logiciel libre
 - Intervention suite à l'appel d'offres de la STM
 - Présence dans la presse
 - Le Devoir
 - Le Soleil
 - Rue Frontenac
 - Présentation à la commission parlementaire sur la loi C133
 - Cyrille Béraud
 - Daniel Pascot
 - Pacte du logiciel libre
 - Participation au salon du logiciel libre
 - Présentation aux villes
 - Support (moral) de projets
 - Présence sur les réseaux sociaux
- Ateliers
 - Lancement du projet de dossier de santé personnel
 - Loi sur le droit d'auteur
 - site web
- Année à venir
 - L'expérience de cette année nous a confirmé que le travail en CA en réunion mensuelle est difficile, c'est pour cela que l'on a commencé à travailler en atelier dans lequel un ou plusieurs membres du CA peuvent travailler avec des membres réguliers ou des personnes impliquée et (encore) non membres de Facil
 - Le CA devrait se réunir moins souvent en se limitant à endosser les positions officielles et à supporter les ateliers et les nouvelles initiatives des membres. Vous êtes cordialement invité

Assemblée générale de FACIL 2011

à l'assemblée générale annuelle de FACIL. L'ordre du jour proposé se trouve à la page suivante.

Cette assemblée est un moment privilégié pour rencontrer les autres membres de FACIL et d'exprimer vos opinions sur des sujets reliés à l'informatique libre. Nous comptons sur votre présence.

Le CA compte 13 membres élus pour 2 ans, 7 membres ont des mandats échus

Les nouvelles adhésions et le paiement des cotisations de membres pourront être effectuées sur place. Je vous rappelle que votre adhésion doit être en règle pour avoir le droit de vote

Les candidatures pour les postes à combler au Conseil d'administration seront reçues jusqu'au vendredi 27 mai 2011 par courriel à ca@facil.qc.ca

Cordialement,

Daniel Pascot

Président

FACIL, pour l'Appropriation Collective de l'Informatique Libre, Président.

Ordre du jour

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Désignation d'un secrétaire
4. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2010
6. Rapport annuel 2010-2011 du président de FACIL
7. Rapport du dernier exercice financier terminé le 31 mars 2010 par le trésorier
8. Discussion sur les ateliers et le mode de fonctionnement du CA
9. Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur
10. Mises en candidature pour les postes à combler au conseil d'administration
11. Élections
12. Informations
13. Varia
14. Levée de l'Assemblée